

LA COMMUNE DU GRAND-LEMPS

RECRUTE

1 ANIMATEUR (TRICE) PERISCOLAIRE

CONTRAT TEMPORAIRE 2 MOIS – 18H PAR SEMAINE

A COMPTER DU 2 MAI 2022

(Renouvelable pour année scolaire 2022/2023)

Sous l'autorité du responsable du Service scolaire et périscolaire, l'animateur(trice) a en charge l'accueil d'enfants âgés de 3 à 11 ans sur les temps d'animations périscolaires

Mission :

- * encadrer et animer des groupes d'enfants sur les temps périscolaires : pause méridienne, activités de fin d'après-midi après la classe
- * Permettre à l'enfant d'être accueilli dans un environnement favorable.
- * Respecter et appliquer le règlement périscolaire / Être garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- * Être force de proposition dans la mise en place d'activités et de projets d'animation.
- * Communiquer avec l'équipe sur tous les événements intervenant dans le cadre périscolaire
- * Favoriser les liens et la communication avec les parents et les enseignants, les services de la commune

Profil :

Etre titulaire du BAFA ou du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance.

Expérience souhaitée en encadrement d'enfants âgés de 3 à 11 ans

Avoir le sens du travail en équipe.

Etre doté d'une capacité d'écoute et d'initiative, et de gestion de conflits.

Avoir une bonne capacité relationnelle avec les enfants, les parents et l'ensemble du personnel de la structure d'accueil.

Envoyer candidature (CV + lettre motivation) à :

Mairie – Service périscolaire - 6 Rue Lamartine 38690 Le GRAND-LEMPS

Ou periscolaire@legrandlemps.fr